



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.462/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

19 février 2019
Original: anglais

Réunion régionale sur les Rapports relatifs aux Rejets dans le Milieu Marin et Côtier provenant de Sources et Activités situées à Terre et les Indicateurs connexes

Tirana, Albanie, 19-20 mars 2019

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

La Réunion a été organisée en collaboration avec le Projet ENI SEIS II Sud financé par l'Union européenne : Mise en œuvre des principes et pratiques du système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans la région de la PEV-Sud – Mécanisme de soutien du SEIS

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

1. Conformément au Programme de travail 2018-2019 de l'ONU Environnement / PAM adopté par la 20^{ème} Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles (Tirana, Albanie, 17-21 décembre 2017), le Secrétariat organise une Réunion régionale sur les rapports relatifs aux rejets dans le milieu marin et côtier provenant de sources et activités situées à terre et les indicateurs connexes. La Réunion se tient en collaboration avec le Projet ENI SEIS II Sud financé par l'Union européenne : Mise en œuvre des principes et pratiques du système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) dans la région de la PEV-Sud – Mécanisme de soutien du SEIS.

2. Les principaux objectifs de la Réunion sont d'examiner les questions suivantes et de fournir des orientations :

- Enseignements tirés du 4^{ème} Cycle en cours du Budget de base national (BBN) de l'établissement des rapports sur la Mise à jour des polluants et du soutien des pays en matière de mise en œuvre et de renforcement de leurs capacités à réaliser le Registre des rejets et transferts de polluants (PRTR), notamment à promulguer un cadre législatif au niveau national ;
- Examen de la méthodologie visant à élaborer et à appliquer des facteurs d'émissions nationaux ;
- Formation aux outils de la collecte des données pour la mise à jour du 4^{ème} Cycle du BBN et de l'Indicateur initiative Horizon 2020/Plans d'action régionaux (H2020/PAN) sur le groupe émissions industrielles notamment via le système d'information BBN/PRTR et l'InfoMAPNode ;
- Évaluation de l'initiative H2020/PAN sur les indicateurs du groupe émissions industrielles aux niveaux national et régional ; et
- Voies et moyens d'assurer/optimiser des synergies entre le 4^{ème} Cycle du BBN et les indicateurs du groupe émissions industrielles du projet ENI SEIS H2020/PAN et liens avec l'évaluation de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux et des Plans régionaux.

3. Les annotations suivantes de l'Ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat afin d'aider la Réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

4. La Réunion sera ouverte à 9 h 30 le 19 mars 2019 par l'Administrateur du Programme MEDPOL – Secrétariat de la Convention de Barcelone et le représentant du pays hôte, l'Albanie.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

Documents de travail	UNEP/MED WG.462/1 UNEP/MED WG.462/2 UNEP/MED WG.462/Inf.1
-----------------------------	---

- a) *Le Règlement intérieur de la Réunion régionale sur les Rapports relatifs aux rejets dans le milieu marin et côtier provenant de sources et activités situées à terre et les Indicateurs connexes*

5. Le Règlement intérieur des Réunions et Conférences des Parties contractantes à la Convention sur la Protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses protocoles sera appliqué *mutatis mutandis* à la présente Réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

- b) *Élection des Responsables*

6. Sous réserve des dispositions de l'Article 20 du règlement mentionné au par. 2(a), la Réunion élira un Président, trois Vice-présidents et un Rapporteur parmi les représentants des parties contractantes.

c) Adoption de l'Ordre du jour provisoire

7. Sous réserve des dispositions de l'Article 14 du règlement mentionné au par. 2(a), l'ordre du jour proposé figurant au document UNEP/MED WG.462/1 et annoté dans le présent document sera examiné et proposé pour adoption par la Réunion, y compris l'emploi du temps figurant à l'Annexe du présent document.

d) Organisation des travaux

8. Il est proposé que les discussions se tiennent lors des sessions plénières.

9. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré pendant la réunion. La documentation sera en anglais et en français. Conformément à la pratique, les documents de présession ne seront pas distribués sur papier. Les participants sont priés de télécharger les documents sur leurs ordinateurs avant la réunion.

10. Les sessions auront lieu tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

11. Il est prévu que tous les points à l'Ordre du jour soient abordés pendant les deux jours de la Réunion. Il est envisagé de clôturer la réunion à 17 h 30 le 20 mars 2019 après l'adoption de ses Conclusions et Recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour : Modèle de règlement relatif au PRTR

Documents de travail UNEP/MED WG.462/3
: UNEP/MED WG.462/Inf.4

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera les évolutions et résultats récents de la Table ronde mondiale des PRTR, et soulignera la diversité des utilisations et usagers des systèmes de PRTR et des stratégies de communication connexes, parallèlement à l'approche du « guichet unique » que constitue l'établissement de rapports internationaux. Le Secrétariat présentera également un projet de modèle sur la réglementation relative au PRTR (UNEP/MED WG.462/2) qui renforcera le cadre législatif régional étayant les exigences auxquelles sont tenus les pays en matière d'établissement de rapports pour s'acquitter de leurs obligations découlant de la Convention de Barcelone.

Point 4 de l'ordre du jour : Principes directeurs en matière de mise en œuvre pratique du PRTR

Documents de travail UNEP/MED WG.462/4
:

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera la Proposition à jour du Guide du MEDPOL de mise en œuvre du PRTR (UNEP/MED WG.462/4), qui soutiendra et renforcera la capacité des opérateurs nationaux à identifier, évaluer et signaler tous les polluants régulièrement rejetés dans l'environnement aux autorités nationales. D'autres discussions seront également ouvertes sur les instructions à donner aux autorités compétentes pour les aider à s'acquitter des obligations de signalement décrites par les indicateurs H2020/PAN en prenant en considération les informations fournies par la mise à jour du 4^{ème} Cycle du BBN. Pendant la Réunion, il est prévu que les pays présentent brièvement leurs expériences en matière de rapports sur les PRTR.

Point 5 de l'ordre du jour : Méthodologie d'élaboration et d'application de Facteurs d'émissions nationaux

Documents de travail UNEP/MED WG.462/5

14. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera la proposition de méthodologie d'élaboration et d'application des facteurs d'émissions nationaux, et de fourniture du soutien technique à apporter aux pays pour qu'ils élaborent leurs propres facteurs d'émissions sur la base des facteurs d'émissions reconnus au plan international, comme convenu à la Réunion Régionale sur les PRTR et les Indicateurs de la Pollution (Ankara, Turquie, 16-17 juin 2014) (UNEP(DEPI)/MED WG.399/6. Les documents d'orientation (UNEP/MED WG 462/5) seront introduits par le MED POL pour discussion et élaboration supplémentaires dans le but d'utiliser les charges rejetées effectives pour élaborer des facteurs d'émissions nationaux lorsque des mesures en temps réel ne sont pas disponibles. Il est prévu que la Réunion complète les informations fournies par le Secrétariat par des expériences et présentations nationales liées à la mise en œuvre de différents aspects et aux fournitures de données collectées dans le cadre de la mise à jour du 4^{ème} Cycle du BBN et de l'appel de données pour la circulation des données et la collecte des données spatiales des indicateurs H2020 au titre du Projet ENI SEIS II Sud.

Point 6 de l'ordre du jour : Outils régionaux de la Collecte des données : Manuel pour l'Infosystem BBN/PRTR et Manuel pour l'InfoMAPNode ; Formation à la collecte et au chargement du BBN et du PRTR

Documents de travail UNEP/MED WG.462/6

15. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat, en coopération avec le CAR/Info, présentera le Manuel d'utilisation de l'InfoMAPNode (UNEP/MED WG.462/6) et le Manuel d'utilisation de l'Infosystem MEDPOL BBN/PRTR (UNEP/MED WG.462/Inf.3). Ces manuels seront utilisés pour former les experts nationaux à la collecte et au partage des données par l'intermédiaire de l'Infrastructure de données spatiales (SDI), une infrastructure d'établissement de rapports élaborée par l'ONU Environnement / PAM – CAR/Info dans le cadre du projet ENI SEIS ; y compris aux systèmes d'information existants, tels que le Système d'information BBN/PRTR et leur pertinence pour les Indicateurs H2020/PANF. Il est prévu que la Réunion complète les données soumises par les pays par des délibération liées aux défis que constitue la soumission des données dans le but d'améliorer la soumission de données durables au Système d'information BBN/PRTR et à la SDI.

Point 7 de l'ordre du jour : Présentation de l'Évaluation H2020 : Liens avec l'Évaluation relative aux Plans d'actions nationaux et la Mise en œuvre des Plans régionaux

Documents de travail UNEP/MED WG.462/7

16. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat fournira des informations détaillées sur les principes d'élaboration et les principaux éléments de la Présentation de l'Évaluation H2020 concernant les émissions industrielles en se focalisant sur la disponibilité des données permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre du Projet ENI SEIS II ainsi que la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN) et des plans régionaux conformément à la Convention de Barcelone. Le Secrétariat présentera les principaux éléments de l'Évaluation H2020 (UNEP/MED WG.462/7) en soulignant la nécessité de données et d'informations pour compléter les chapitres pertinents. La Réunion devrait préciser les voies et moyens d'optimiser les synergies entre la mise à jour du 4^{ème} Cycle du BBN et les indicateurs du groupe émissions industrielles de l'initiative H2020/PAN et l'évaluation de leurs liens avec la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN) et des Plans Régionaux, ainsi que leurs interactions et complémentarités possibles avec les principales évaluations

en cours au sein du système PAM, tel que le Rapport sur l'état de l'environnement et le développement.

Point 8 de l'ordre du jour : Toute autre question

17. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants à la Réunion seront invités à traiter et à discuter de toute autre question qui pourrait requérir l'attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour.

Point 9 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

18. Les participants à la Réunion seront invités à examiner et à adopter les projets de conclusions et de recommandations qui résulteront des discussions, telles que préparées par le Rapporteur.

Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

19. La réunion sera clôturée par le Président à 17 h 30 le mercredi 20 mars 2019.

CALENDRIER PROPOSÉ

mardi le 19 mars 2019		
09:00 – 09:30	Registration	
09:30 – 09:45	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion	
09:45– 10:00	Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux	UNEP/MED WG.462/1 UNEP/MED WG.462/2 UNEP/MED WG.462/Inf.1
10:00 – 11:30	Point 3 de l'ordre du jour : Modèle de Règlement relatif au PRTR	UNEP/MED WG.462/3 UNEP/MED WG.462/Inf.4
11:30-12:30	Point 4 de l'ordre du jour : Principes directeurs en matière de mise en œuvre pratique du PRTR Expérience nationale en matière de rapports sur le PRTR.	UNEP/MED WG.462/4
12:30 – 14:30	<i>Pause déjeuner</i>	
14:30-16:15	Point 5 de l'ordre du jour : Méthodologie d'élaboration et d'application de facteurs d'émissions nationaux Expériences nationales relatives à l'appel de données pour la Mise à jour du 4 ^{ème} Cycle du BBN ainsi qu'à la circulation des données et à la collecte des données spatiales pour les indicateurs de l'initiative H2020 dans le cadre du Projet ENI SEIS II Sud.	UNEP/MED WG.462/5
16:15-17:30	Point 5 de l'ordre du jour : <i>(suite)</i>	UNEP/MED WG.462/5

Jeudi le 20 March 2019		
09:30 – 12:30	Point 6 de l'ordre du jour : Outils régionaux de la Collecte des Données : Manuel pour l'Infosystem BBN/PRTR et Manuel pour l'InfoMAPNode Formation à la collecte et au chargement du BBN et du PRTR	UNEP/MED WG.462/6
12:30 – 14:30	<i>Pause déjeuner</i>	
12:30 – 14:30	Point 7 de l'ordre du jour : Présentation de L'Évaluation H2020 : Liens avec l'Évaluation relative aux Plans d'actions nationaux et la Mise en oeuvre des Plans régionaux	UNEP/MED WG.462/7
14:30-15:00	Point 8 de l'ordre du jour : Toute autre question	
15.00-17.30	Point 9 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	
17.30	Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	